



Le Saint-Siège

*Discurso al Embajador de ZAMBIA,
Excmo. Sr. Don Love MTESA**

28 de octubre de 1993

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Je suis heureux de vous accueillir au Vatican et de recevoir les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Zambie près le Saint-Siège.

Je suis profondément reconnaissant pour les vœux que vous m'avez exprimés au nom de Son Excellence le Président Frederick J. T. Chiluba, et je vous prie de bien vouloir lui transmettre mes salutations cordiales. Je me rappelle vivement la généreuse hospitalité qui m'a été démontrée au cours de ma Visite pastorale en 1989, et je profite de cette occasion pour renouveler au peuple bien-aimé zambien l'assurance de mes prières constantes pour qu'il œuvre dans la sagesse pour le développement de son pays et pour la paix et la justice dans la région.

L'Église catholique dans votre nation est jeune et vigoureuse, et ses membres sont soutenus et affermis dans l'amour et le service du pays, par leur engagement religieux. Depuis l'arrivée de l'Évangile dans le pays qui est maintenant la République de Zambie les catholiques ont activement participé au développement de son peuple, particulièrement à travers les travaux d'éducation et de santé, et Votre Excellence a aimablement reconnu leur activité. La Zambie respecte le principe de la liberté religieuse, qui permet à l'Église d'obéir librement au commandement du Seigneur d'enseigner la Bonne Nouvelle du salut et d'en porter témoignage par des actions d'amour. Ses membres sont heureux de contribuer au bien commun aux côtés de leurs concitoyens des autres Églises et communautés religieuses, ainsi que de ceux d'autres traditions.

Les changements politiques que vous avez mentionnés, marquent la transition de la Zambie vers une nouvelle phase importante de son histoire. L'entrée de la nation dans le deuxième quart de siècle de son indépendance, est une opportunité providentielle pour réaffirmer ces nobles idéaux, particulièrement ceux de justice, de liberté et de respect pour la dignité humaine de chaque individu. Ce pourra être un temps où tous les secteurs de la société pourront reconfirmer leur engagement à travailler de tout cœur à la pleine réalisation de ces idéaux. Pour atteindre ce but, une solidarité effective est essentielle. Cette vertu, basée sur une ferme certitude à propos de l'interdépendance des individus et des communautés se manifeste dans un travail persévérant de voisinage (cf. Encyclique *Sollicitudo rei socialis*, 38). C'est là le fondement d'un authentique développement dans une société et, en fin de compte, d'un bon gouvernement.

2. Votre Excellence a fait mention de certains des obstacles rencontrés par le peuple zambien dans sa recherche pour établir une société dans laquelle il pourra prospérer, ainsi que ses enfants. A ce propos, le fardeau de la dette internationale de la Zambie est un objet de souci particulier. L'Église a régulièrement montré que les exigences objectives de justice ne réclament jamais que les individus soient privés des moyens de satisfaire les besoins humains fondamentaux (cf. Encyclique *Centesimus annus*, 35). Puisqu'une part de la mission spécifique du Saint-Siège dans les affaires internationales consiste à présenter les principes éthiques qui doivent modeler la réponse à ces problèmes, celui-ci encourage les efforts faits par des personnes expertes et ayant une autorité en ces matières, à formuler des réponses qui soient véritablement justes, et il lance un appel, chaque fois que cela lui est possible, pour une adoption rapide de ces mesures.

3. Le Saint-Siège partage le désir de votre nation de favoriser la cause de la paix chez ses voisins. Sans perdre de vue les signes encourageants dans cette partie de l'Afrique, je reconnais qu'il est vraiment troublant d'assister à un retour au conflit armé en Angola, comme moyen pour faire progresser les revendications politiques. De même, la violence incessante en Afrique du Sud, en dépit des progrès importants qui ont été faits, est une source permanente de préoccupation. Je prie avec ferveur pour que la voie du dialogue et de la réconciliation remplace les hostilités et la destruction. Il est d'autant plus urgent de mettre un terme à la violence que les peuples de la région luttent encore pour se remettre de l'intense sécheresse de l'année dernière. Maintenant, plus que jamais, un effort de coopération sans entrave est nécessaire pour parer aux conséquences de ce désastre naturel. Je prie pour que ceux qui peuvent aider, que ce soit en Afrique ou ailleurs, agissent rapidement pour éviter toute nouvelle insuffisance alimentaire ou famine sur ce continent qui a déjà connu tant de misère.

M. l'Ambassadeur, mon espérance est qu'au cours de votre temps de service comme représentant de votre nation, l'amitié et la compréhension qui ont marqué les relations entre la Zambie et le Saint-Siège, continuent à s'accroître. Je vous assure de la totale collaboration de la Curie romaine dans l'exercice de votre haute mission, et j'invoque une abondante Bénédiction divine sur vous et sur tout le peuple zambien.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.45 p.5.*

© Copyright 1993 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana